

Paris 22 Vend [émiaire] an 10

Je vous prie, citoyen, de me procurer (autant que cela vous sera possible) la réponse la plus prompte à la lettre que je vous ai envoyé hier.

M. de Redern dit qu'il n'existe entre vous que du rapport d'affaires cela n'a jamais été vrai de mon côté si cela l'est du sien qu'il me le prouve je l'en croirais quand il suivra la marche des affaires pour terminer le genre d'affaires qui existe encore entre nous, et quand il réfléchira des mois entiers pour l'examiner. D'un point d'affaires sur lequel deux minutes d'examens suffisent pour avoir une opinion je n'en croirai ni M. de Redern ni vous.

Dans les circonstances dans lesquelles je me trouve la marche que M. de Redern suit me faire beaucoup de mal, je vous prie de faire ce qui dépendra de vous pour engager M. de Redern à suivre la marche, simple d'une affaire au surplus rien de ce qui arrivera n'apportera de changement à l'opinion avantageuse que j'ai toujours eu des bonnes qualités de M. de Redern ni de la capacité du <??> Béhague. M. de Redern a de bonnes intentions mais il me fait bien du mal.

St-Simon